



Les collègues enseignants réunis lors de la RIS intersyndicale, ce mercredi 4 décembre, ont pris connaissance de l'invitation à un échange départemental adressé par le DASEN aux directeurs.trices. Parmi les propositions d'actions, a été décidée la rédaction d'une motion de conseil des maîtres, à renvoyer s/c de l'IEN au DASEN, pour lui signifier la non participation d'un représentant de l'école à cet échange dans ce contexte hors cadre règlementaire et peu respectueux des personnels.